

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **3^e jour du mois de juin 2013**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à ou vers 19 h 30.

Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- › madame Marie-Christine Fraser, greffière

Les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2013-132

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2013-133

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2013

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2013, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de Métro inc. d'une politique d'achat local de ses produits agroalimentaires.
- › Lettre de félicitations de la députée de Richmond pour l'attestation « CarboResponsable » décernée à la Ville d'Asbestos.

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE

La présentation complète est remise à la séance du mois de juillet. Cependant, M. Georges-André Gagné, directeur général, fait un résumé des améliorations à venir.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

- › Une citoyenne se questionne sur le Comité Rue principale.
- › Plusieurs citoyens font part de la problématique du bruit fait par des automobiles, surtout au niveau des silencieux « modifiés ».
- › Un citoyen demande l'aide du Conseil municipal pour une problématique de logement sur la rue William.
- › Une citoyenne interroge le conseil sur la règlementation concernant les pelouses puisqu'il y aurait des pelouses longues sur des terrains du boulevard Saint-Luc.
- › Un citoyen veut savoir si la Ville d'Asbestos va vendre le camion à l'entrée de la ville.
- › Deux jeunes citoyennes demandent au Conseil la possibilité d'installer deux paniers de basketball au Parc l'Oiseau-bleu.

2013-134

CONTRIBUTION AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE 2013

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos verse une contribution de 1 000 \$ au comité organisateur de la Fête Nationale à Asbestos pour l'organisation de cette activité en 2013. Ou'un montant de 500 \$ soit pris à même les profits du tournoi de golf du maire et l'autre 500 \$ soit pris à même les fonds généraux de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2013-135

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-196

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'abroger la résolution numéro 2012-196 à toute fin que de droit.

Adoptée.

2013-136

FÊTE NATIONALE 2013 : AUTORISATION POUR FERMETURE DE RUE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que le Conseil municipal autorise la fermeture de la 1^{re} Avenue, entre le boulevard Simoneau et l'entrée du centre commercial, face à la Maison des jeunes, et ce, lors des festivités à être tenues à l'occasion de la Fête Nationale 2013.

Adoptée.

2013-137

COMMANDITE POUR L'ACTIVITÉ « REGATES DE BATEAUX DE CARTON 2013 »

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos verse un montant de 500 \$ pris à même les profits du tournoi de golf du maire pour commanditer l'activité connue sous l'appellation des Régates de bateaux de carton, à être tenue les 3 et 4 août 2013.

Adoptée.

2013-138**AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACTIVITÉ DE LA RENCONTRE DES BOUTS DE CHOU DE LA MAISON DES FAMILLES FAMILLACTIION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos verse à la Maison des familles FamillAction un montant de 500 \$, pris à même les fonds du tournoi de golf du maire pour l'activité de fin d'année scolaire de la Rencontre des bouts de chou.

Adoptée.

2013-139**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE MAI 2013**

Après étude et vérification de la liste de comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de mai 2013, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	954 804,25 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de mai 2013:	954 804,25 \$

Adoptée.

2013-140**CONTRIBUTION A LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE : VERSEMENT DU SOLDE 2013**

CONSIDÉRANT que la Ville a planifié un montant de l'ordre de 140 000 \$ au budget de fonctionnement de la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que des versements pour un montant de 105 000 \$ ont été affectés au budget 2013 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le versement du solde de 35 000 \$ à la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos.

Adoptée.

2013-141**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-200 : ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2003-75**

La greffière présente au Conseil le règlement numéro 2013-200 ordonnant et décrétant l'abrogation du règlement numéro 2003-75 relatif au programme de revitalisation pour construction, agrandissement ou modification de bâtiments industriels. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le règlement et qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2013-142**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-201 : RÈGLEMENT FIXANT LE MONTANT MAXIMAL DE DÉPENSES RELATIVES À LA LOI SUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2013**

La greffière présente au Conseil le règlement numéro 2013-201 ordonnant et décrétant le montant maximal de dépenses relatives à la Loi sur les Immeubles industriels municipaux pour l'année 2013. Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le règlement et qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur après les formalités prévues par la Loi.

Adoptée.

2013-143**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-202 : PROGRAMME D'INCITATIFS FISCAUX FAVORISANT L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE LA MUNICIPALITÉ**

La greffière présente au Conseil le règlement numéro 2013-202 ordonnant et décrétant un programme d'incitatifs fiscaux favorisant l'implantation et le développement d'entreprises dans les zones industrielles de la municipalité. En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter le règlement et qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Adoptée.

2013-144**TRANSFERT DE MANDAT A ME BERNADETTE DOYON DU CABINET MONTY, COULOMBE, S.E.N.C.**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty, Coulombe au besoin et plus particulièrement avec Me Bernadette Doyon pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013 selon les termes de l'offre de services faite par Me Bernadette Doyon le 21 septembre 2012.

Adoptée.

2013-145**CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE À LA MURALE DE COOP-MÉTRO**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a pour souci le développement culturel dans la communauté;

CONSIDÉRANT que le projet de murale revitalise positivement la municipalité;

CONSIDÉRANT que la murale de COOP-Métro relate les grands moments de l'histoire de d'Asbestos;

POUR ces motifs, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher que la Ville d'Asbestos contribue pour un montant complémentaire de 1 500 \$ au projet de murale de COOP-Métro.

Adoptée.

2013-146**ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que soient engagées les étudiantes ci-dessous pour les besoins divers au cours de l'été 2013. Ces étudiantes seront rémunérées au taux horaire pour étudiant de la convention collective des employés municipaux.

Nom :	Emploi :	Durée :
Joannie Gervais	Étudiante à l'administration	Du 15 juillet au 23 août
Élodie Blanchet	Étudiante à l'accueil	Du 22 juin au 2 septembre
Maude Lux-Gélinas	Étudiante à l'accueil	Du 22 juin au 2 septembre

Adoptée.

2013-147**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos renouvelle son adhésion à l'organisme Les Fleurons du Québec pour une période de trois (3) ans au coût total de 1 700 \$, taxes en sus.

Adoptée.

2013-148**CHANGEMENT DE COMPÉTENCE EN GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES**

CONSIDÉRANT que par les années antérieures, la compétence en gestion des matières recyclables pour la Ville d'Asbestos avait été déléguée à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos juge à propos de reprendre cette compétence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu ce qui suit :

- › Que la Ville d'Asbestos reprenne la compétence en matière de gestion pour les collectes et le transport des matières recyclables sur son territoire, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2012.
- › Que la Ville d'Asbestos produise la déclaration annuelle auprès de Recyc-Québec.
- › Que la Ville d'Asbestos respecte l'obligation d'obtenir un rapport d'auditeur indépendant, au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Adoptée.

2013-149**ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu de procéder à l'engagement d'étudiants pour le service des travaux publics comme suit, le tout pour une période indéterminée au taux horaire des étudiants figurant à la convention collective des employés municipaux :

Nom :	Emploi :	Durée :
William Champagne	Étudiant journalier	À compter du 22 mai 2013
Frédéric Lauzier	Étudiant journalier	A compter du 17 juin 2013

Adoptée.

2013-150

COMITÉ DE SIGNALISATION : ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Considérant les propositions suivantes du Comité de signalisation :

1. A la demande d'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection de la 9^e Avenue et de la rue Vigneux en raison d'une garderie privée à cette intersection et que la circulation y est trop rapide, le comité refuse cette demande pour les raisons suivantes :
 - › rue passablement large à cet endroit;
 - › visibilité bonne puisqu'il n'y a pas de courbe;
 - › circulation très restreinte sur la rue Vigneux;
 - › arrêt obligatoire situé à environ 300 pieds de cette intersection;
 - › Il est de la responsabilité de la garderie de bien encadrer et assurer la sécurité de ses enfants par une surveillance constante.

Le Comité recommande cependant au propriétaire de bien identifier sa vocation de garderie sur ses propres terrains, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer la vitesse de la circulation.

2. A la demande d'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection de la 3^e Avenue et de la rue Deshaies, le comité refuse cette demande puisque le seul motif qui appuie cette demande est dû au fait qu'un accident est survenu dernièrement à cette intersection. Les membres du comité signalent qu'il n'y a aucune raison valable, pas plus que pour la 3^e ou la 4^e Avenue.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que le conseil municipal adopte les recommandations du Comité de signalisation de la Ville d'Asbestos. Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux demandeurs.

Adoptée.

2013-151

REMPLACEMENT D'UN VÉRIN HYDRAULIQUE AU GARAGE MUNICIPAL : REJET DES SOUMISSIONS

Des soumissions sur invitation ayant été demandées pour le remplacement d'un vérin hydraulique au garage municipal, elles ont été reçues, analysées et trouvées comme suit :

- | | |
|---|---------------|
| - St-Pie Hydraulique inc. : | 103 420,01\$ |
| - Clifford Underwood Hydraulique Itée : | 103 810,90 \$ |
| - Distribution PDG : | 141 649,20 \$ |

Étant donné que les trois soumissions dépassent les 100 000 \$, il y a lieu de recommencer le processus d'appel d'offres sur le système d'appel d'offres public SEAO, et ce, pour être conforme à la Loi.

Il est donc proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de rejeter les soumissions reçues sans aucune autre considération.

Adoptée.

ABSENCE

A ce moment de la séance, le conseiller Pierre Benoit quitte son siège. Il est 20 h 35.

2013-152**ENGAGEMENT DU PERSONNEL D'ÉTÉ AU SERVICE DES LOISIRS**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'entériner l'engagement du personnel du Service des loisirs pour l'été 2013 comme suit :

Nom	Titre de l'emploi	Période d'emploi
CAMP DE JOUR		
Benoit, Benjamin	Animateur	du 24 juin au 9 août 2013 taux horaire : salaire minimum
Blanchet, Roxane	Animatrice	
Caouette, Guillaume	Animateur	
Carignan, Jacob	Animateur	
Carrier, Éloïse	Animatrice	
Couture, Kamélie	Animatrice	
Deschênes, Rosalie	Animatrice	
Dubé, Magalie	Animatrice	
Dupont, Héloïse	Animatrice	
Durand, Marie	Animatrice	
Fréchette, Félix	Animateur	
Gauthier, Katherine	Animatrice	
Grenier, Alexandra	Animatrice	
Laroche, Andrée-Anne	Animatrice	
Latulipe, Bruno-Pier	Animateur	
Lavigne, Charles-Antoine	Animateur	
Laws, Alyssia	Animatrice	
Lévesque, Olivier	Animateur	
Lupien-Champagne, Danahé	Animatrice	
ACTIVITÉS SPORTIVES – personnel ÉTUDIANT		
Boillard-Fournier, Noémie	Instructeur de tennis	du 25 juin au 16 août 2013 approximativement taux horaire : 12 \$
Champagne, Samuel	Instructeur hockey cosom	du 25 juin au 16 août 2013 approximativement taux horaire : 12 \$
PISCINE – personnel ÉTUDIANT		
Paquette, Antony	Personne ressource et Sauveteur remplaçant	du 1^{er} juin au 18 août 2013 approximativement selon les fonctions exercées et la qualification reconnue par la Société de sauvetage taux horaires selon la grille des qualifications
Dupont, Rosemarie	Coordonnateur Sauveteur en charge Instructeur cours de natation	Du 27 mai au 18 août 2013 approximativement selon les fonctions exercées et la qualification reconnue par la société de sauvetage et la Croix-rouge canadienne taux horaires selon la grille des qualifications
Dion, Alexandra	Assistant-sauveteur Sauveteur en charge à l'occasion Instructeur cours natation	du 15 juin au 18 août 2012 approximativement selon les fonctions exercées et la qualification reconnue par la Société de sauvetage et la Croix-Rouge canadienne taux horaires selon la grille des qualifications
Champigny, Keven	Assistant-sauveteur Sauveteur en charge à l'occasion	
Plourde, Joël	Assistant-sauveteur	
Laroche, Antoine	Préposé aux entrées lors des bains libres	du 22 juin au 14 juillet 2013 approximativement taux horaire : salaire minimum
PARCS ET TERRAINS DE BALLE – personnel ÉTUDIANT		
Boucher, Christophe	Préposé aux parcs et aux terrains de balle	du 4 juin au 1^{er} septembre 2013 approximativement taux horaire : 11,04 \$

Adoptée.

PRÉSENCE

À ce moment de la séance, soit à 20 h 40, le conseiller Pierre Benoit est présent et reprend son siège.

2013-153

ENGAGEMENT D'UN PATROUILLEUR DANS LES PARCS MUNICIPAUX – ÉTÉ 2013

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que Félix Carignan soit engagé à titre de patrouilleur pour la période estivale, au taux horaire de 12 \$ et selon l'horaire suivant :

- › Du 31 mai au 16 juin à raison de 22 heures/semaine
- › Du 17 juin au 18 août à raison de 35 heures/semaine
- › Du 23 août au 15 septembre à raison de 22 heures/semaine

Cet étudiant patrouillera à bord du véhicule d'inspection de la municipalité ou à vélo dans les rues d'Asbestos afin de sensibiliser les jeunes et de surveiller toutes situations jugées suspectes dans les parcs et espaces publics, et ce, en collaboration avec la Sûreté du Québec de la MRC des Sources.

Adoptée.

POSTE DE PRÉPOSÉ AUX PRÊTS À LA BIBLIOTHEQUE : RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE

Le conseil municipal est informé qu'un avis d'affichage a été produit pour un poste sur appel de préposé aux prêts à la Bibliothèque municipale. Puisqu'aucun employé permanent n'a manifesté de l'intérêt pour ce poste, il y a lieu de procéder à l'externe.

2013-154

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE OCCASIONNELLE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que madame Danielle Caouette soit engagée à titre d'employée occasionnelle comme préposée aux prêts à la Bibliothèque, et ce, afin de suppléer aux absences des employées. Cette employée occasionnelle sera rémunérée au taux horaire établi à la convention collective des employés municipaux. De plus, son premier jour d'emploi est le 3 juin 2013.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois d'avril 2013 préparé par le Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier	5	233 000 \$	233 000 \$
Février	11	588 510 \$	821 510 \$
Mars	9	178 600 \$	1 000 110 \$
Avril	33	213 100 \$	1 213 210 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- › Un citoyen s'interroge sur le fait que la Ville d'Asbestos ne soit pas divisée en district au niveau des conseillers.
- › Un citoyen exige au Conseil de se prononcer sur la problématique de son terrain dans le secteur Trois-Lacs. Monsieur le maire lui mentionne qu'une réponse officielle lui sera donnée lors de la séance du juillet.

ABSENCE

A ce moment de la séance soit à 20 h 45, le conseiller Pierre Benoit quitte son siège.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- › La conseillère Nathalie Durocher mentionne que la Ville d'Asbestos a revu sa politique d'accueil. Elle invite aussi la population à une soirée « feu de camp » dans le cadre de la Semaine québécoise de la paternité. Elle parle brièvement de l'assemblée générale du Comité Rue principale qui aura lieu le 19 juin prochain. Elle termine en offrant ses félicitations à la conseillère Nicole Forgues pour sa nomination au Carrefour Action municipale et famille.
- › Le conseiller Alain Roy parle des modifications au fonctionnement de la Bibliothèque notamment à ce qui a trait à l'horaire et aux aménagements. Il parle aussi brièvement d'une formation intéressante en matière d'urbanisme qui a été suivie par les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville d'Asbestos.
- › Le conseiller Serge Boislard mentionne quelques mots sur l'Écocentre et le compost qui a été redistribué.
- › Le conseiller Jean Roy invite la population au défi tête rasée au profit de Leucan qui aura lieu le 8 juin 2013.
- › Monsieur le maire remercie la conseillère Nicole Forgues ainsi que les autres membres du Conseil pour la réussite du tournoi de golf du maire qui avait lieu le 31 mai 2013. Il en profite pour remercier les membres du Conseil pour la Marche pour la santé qui avait lieu le 1^{er} juin 2013.
- › La conseillère Nicole Forgues mentionne que le tournoi de golf du maire a amassé entre 6 000\$ et 7 000\$. Elle remercie aussi les pompiers et les employés des Travaux publics qui ont participé à l'aménagement pour la Marche pour la santé.
- › Monsieur le maire termina la séance en invitant la population à la Fête de la St-Jean ainsi qu'aux vendredis musicaux qui commencent le vendredi 28 juin. Il rappelle aussi aux citoyens les nouvelles heures d'ouverture de l'Hôtel de ville.

2013-155

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 21 h 05.

Adoptée.